

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

CONFERENCE REGIONALE DES ETABLISSEMENTS

UNIVERSITAIRES DE LA REGION

CANEVAS D'OFFRE DE FORMATION DE POST-GRADUATION SPECIALISEE

AU TITRE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2018-2019⁽¹⁾

- HABILITATION

- RECONDUCTION

ETABLISSEMENT UNIVERSITAIRE

DENOMINATION :

FACULTE :

DEPARTEMENT :

INSTITUT :

INTITULE DE LA POST-GRADUATION SPECIALISEE

GRAND DOMAINE :

DOMAINE :

FILIERE :

SPECIALITE :

LANGUE D'ENSEIGNEMENT :

**RESPONSABLE SCIENTIFIQUE DE LA FORMATION
DE POST-GRADUATION SPECIALISEE**

NOM ET PRENOM :

GRADE² :

N° Tél. : **N° Fax : **E-mail (obligatoire) :****

(Joindre obligatoirement le CV du Responsable de la Formation Post-Graduée)

(1) : Cochez le case correspondante.

(2) : Professeur ou Maître de Conférences.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CRITERES

**DE RECEVABILITE D'UNE FORMATION
DE POST-GRADUATION SPECIALISEE**

1. INTITULE EXACT DE LA FORMATION DE POST-GRADUATION SPECIALISEE :

2. NOMBRE DE POSTES DEMANDES :

**3. EQUIPE PERMANENTE DE L'ETABLISSEMENT INTERVENANT DANS LA
FORMATION DE POST-GRADUATION SPECIALISEE :**

NOM ET PRENOMS	GRADE	SPECIALITE

STRUCTURES DE RECHERCHES DE SOUTIEN A LA POST-GRADUATION SPECIALISEE

➤ **LABORATOIRES DE RECHERCHE :**

- Intitule :
- Code de laboratoire :
- Date d'agrément :
- Domiciliation : Siège : Faculté : Département :

➤ **MOYENS MATERIELS DISPONIBLES**

- EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES :
- EQUIPEMENTS INFORMATIQUES :
- DOCUMENTATION :

EXPOSE DES MOTIFS

-

**INTITULE DES MATIERES RETENUES DANS LE CURSUS
ET VOLUMES HORAIRES**

- **PREMIER SEMESTRE :**

Matières	V. H	Enseignants	Grade

- **DEUXIEME SEMESTRE :**

Matières	V. H	Enseignants	Grade

Extraits du décret exécutif n°98-254 du 17 août 1998 relatif à la formation doctorale, à la post-graduation spécialisée et à l'habilitation universitaire

Art.27 : Les études en vue de l'obtention du diplôme de magister durent deux années et sont formalisées par deux inscriptions annuelles consécutives auprès d'un établissement de formation habilité.

Art.28 : La formation en vue de l'obtention du diplôme de magister comporte :

- Des enseignements théoriques ;
- Des enseignements pratiques ou de laboratoire dans les disciplines où ces enseignements sont nécessaires ;
- L'enseignement d'une langue étrangère en vue de son utilisation dans le domaine de recherche concerné ;
- Des enseignements méthodologiques, de pédagogie ou de recherche ;
- Des conférences, des exposés, des ateliers et des séminaires ;
- La préparation d'un mémoire.
- L'assiduité à toutes les activités composant le cursus est obligatoire.

Art.30 : Les enseignements de base sont dispensés en commun pour plusieurs options, organisés pendant un quadrimestre et correspondent à un volume horaire global variant entre 300 et 400 heures, en fonction du domaine, de la filière, de la spécialité et de l'option choisie. Les enseignements de base sont sanctionnés par des examens.

Art.31 : Les enseignements spécialisés ou optionnels sont dispensés par option, organisés pendant un trimestre et correspondent à un volume horaire global variant entre 250 et 300 heures, en fonction du domaine, de la filière, de la spécialité et de l'option choisie. Les enseignements spécialisés sont sanctionnés par des examens.

Art 32 : Pour les disciplines scientifiques et technologiques notamment, les enseignements pratiques et les travaux de laboratoire pourront être organisés en session bloquée de 3 à 4 semaines, une fois achevée la période des enseignements spécialisés ou optionnels. Les enseignements pratiques, les travaux de laboratoire et/ou les travaux de terrain sont obligatoires et font également l'objet de notation.

STRUCTURE D'ENSEIGNEMENT

Noms et Prénoms	Grades	Spécialité	Etablissements de rattachement

Remarque : Il est demandé un CV détaillé des différents intervenants.

ENGAGEMENTS

Noms et Prénoms	Grade	Spécialité	M'engage à assurer des enseignements dans le cadre de cette post-graduation spécialisée (Emargement)

NB : En cas de défaillance de l'un des enseignants, le responsable de la post-graduation spécialisée est tenu de faire assurer l'enseignement.

STRUCTURE D'ENCADREMENT

Noms et Prénoms	Grades	Spécialité	Etablissements de rattachement

Remarque : Il est demandé un CV détaillé des différents intervenants.

ENGAGEMENTS

Noms et Prénoms	Grade	Spécialité	M'engage à assurer des encadrements dans le cadre de cette post-graduation spécialisée (Emargement)

FORMATION DE POST-GRADUATION SPECIALISEE

La Post-Graduation Spécialisée est organisée par les établissements habilités à cet effet, à la demande et pour le compte d'organismes employeurs, en fonction de leurs objectifs en matière de formation de spécialistes, et dans le cadre d'une convention entre l'établissement concerné de formation ou de recherche (article 89 du décret exécutif n°98-254 du 17 août 1998).

A cet effet, il est demandé d'indiquer dans cet imprimé les différentes conventions établies ou en voie d'établissement entre l'établissement universitaire formateur et les organismes employeurs.

Convention spécifique entre :

.....

Et

.....

Portant sur :

.....

.....

.....

.....

.....

FICHE DE SYNTHÈSE

بطاقة تلخيص

Cette fiche dûment remplie doit accompagner toute demande de reconduction

يجب أن يكون هذا النموذج المكتمل يصاحب كل طلب التجديد

المؤسسة:
الكلية:
Etablissement :

Faculté :

عنوان ما بعد التدرج المتخصص:
Intitulé de

PGS :

المسؤول (الاسم و اللقب، الرتبة):
Grade) :

Equipe

فرقة التدريس:

Pédagogique :

- Nombre de
عدد الأساتذة:

Professeurs :

- Nombre de Maître de
عدد الأساتذة المحاضرين "أ" :

Conférences A :

- Nombre d'Enseignants
عدد الأساتذة الأجانب:

Etrangers :

- Date de la 1^{ère}/...../.....
تاريخ أول تأهيل:

habilitation :/...../.....

- Nombre d'étudiants inscrits en
عدد الطلبة المسجلين في السنة الأولى:

1^{ère} Année :

- Nombre d'étudiants inscrits en
عدد الطلبة المسجلين في السنة الثانية:

2^{ème} Année :

- Nombre d'étudiants inscrits en
عدد الطلبة المسجلين في السنة الثالثة:

3^{ème} Année :

- Nombre Global d'étudiants
عدد الإجمالي للطلبة المسجلين:

inscrits :

- Nombre de PGS soutenus depuis
عدد مذكرات ما بعد التدرج المتخصص المناقشة منذ بداية التكوين:

l'ouverture de la PG :

NB : Cette fiche doit être renseignée par la Faculté concernée et doit accompagner les PV des Conférences Régionales.

ملاحظة: يجب ملء هذه الاستمارة من قبل الكلية المعنية يجب أن ترافق محاضر اجتماع الندوات الجهوية.

Partie réservée au Conseil Scientifique de l'établissement

Le Conseil Scientifique du Département/Faculté de :

Lors de sa session du : /...../.....

a émis un avis **favorable** [] **défavorable** []^(*) au dossier d'ouverture de la post-graduation spécialisée intitulée :

Fait à , **le**

**Visa du Président du Conseil Scientifique
du Département/Faculté**

Visa du Doyen/Chef de Département

Visa du Chef d'Etablissement

(*) **Barrez la mention inutile.**

Partie réservée à la Conférence Régionale des Universités du centre

La Commission d'habilitation de post-graduation spécialisée lors de sa session du /...../.....

a émis un avis **favorable** [] **défavorable** []^(*) au dossier d'ouverture de la post-graduation spécialisée intitulée :

Fait à , **le**

**Visa du Président de la Commission
D'Habilitation de Post-Graduation**

**Visa de la Présidente de la Conférence
Régionale des Universités**

(*) **Barrez la mention inutile.**